

## Revue de Presse

### Semaine du 25/07/2013 au 31/07/2013

---

#### SOMMAIRE

Dernière minute .....	3
La NSA peut presque tout voir sur internet .....	3
Economie .....	5
Asus renonce aux terminaux Windows RT.....	5
Résultats : HTC n'y arrive toujours pas.....	6
HP sort un PC hybride sous Android, pas Windows 8 .....	7
Scoop It, le spécialiste de la curation lève 2,6 millions de dollars .....	9
Hyperloop, le projet de train révolutionnaire du fondateur de Paypal.....	10
Nomination .....	11
Gary Kovacs, ex-Mozilla, prend la tête d'AVG.....	11
Telecom et mobilité.....	12
Cartes prépayées : B&You se retire et confie ses clients à Simyo .....	12
Free Mobile s'essaie finalement au forfait subventionné.....	14
Microsoft Office Mobile désormais dispo sur Android .....	16
Google propose à certains détenteurs de Google Glass d'en « offrir » à leurs amis !.....	17
Apple: des applications gratuites pour les 5 ans de l'App Store.....	18
VIDEO. Google lance Chromecast, une clé HDMI pour rediriger des contenus en ligne d'un appareil mobile vers une télévision .....	20
VIDEO. Porno via Google Glass: un site d'applications pour adultes montre à quoi ça pourrait ressembler .....	24
Analyse .....	25
5 ans après l'App Store, le web est-il mort? .....	25
Etude : les apps payantes de plus en plus rares sur l'App Store.....	28
Médias et réseaux sociaux.....	31
Facebook : de la pub vidéo à 2,5 millions de dollars la journée ?.....	31
#UnBonJuif: Twitter a fourni des données à la justice après l'affaire des tweets antisémites..	33
Sites Internet préférés des Français: Pôle Emploi s'excuse sur Twitter après un message maladroit .....	35

Le président du CSA, Olivier Schrameck, pour la fin de l'égalité du temps de parole à la présidentielle .....	37
Cauet se défend de bidonner ses émissions sur NRJ, après les accusations de Que Choisir .....	40
Élection de Miss Italie : la cérémonie n'est plus retransmise à la télévision publique, la télé italienne remise en question .....	43
Audrey remporte le concours du plus "grand pâtissier" de France 2 après la polémique sur des propos sexistes.....	45

## DERNIERE MINUTE

### LA NSA PEUT PRESQUE TOUT VOIR SUR INTERNET

Un programme secret de surveillance d'internet, XKeyscore, permet aux services de renseignement américains d'espionner «presque tout ce qu'un utilisateur moyen fait sur internet», rapporte *The Guardian*.



[www.Role-securite.fr/Gardiennage](http://www.Role-securite.fr/Gardiennage)

Selon du matériel de formation de la NSA publié par *The Guardian*, le programme XKeyscore est présenté comme celui qui assure la surveillance la plus large d'internet, en permettant notamment le suivi en temps réel des échanges de courriels, les recherches effectuées par les internautes et les conversations sur les réseaux sociaux.

Pour mener une surveillance avec ce redoutable programme, ajoute le quotidien britannique, il suffit que l'agent de la NSA remplisse un formulaire sur son écran en donnant une justification plus ou moins précise de sa recherche, sans aucun contrôle hiérarchique ou judiciaire.

Grâce à XKeyscore, poursuit «The Guardian» qui s'appuie sur un diaporama de la NSA datant de 2008, les analystes de l'agence ont eu accès à des bases de données qui collectent et classent toutes les activités sur internet à travers le monde, notamment les recherches d'adresses électroniques ou les «chats».

### **Grâce à des documents de Snowden**

Le diaporama ne dit pas qui aurait pu autoriser les agents à «cibler» des ressortissants américains, une surveillance qui exige pourtant le feu vert des autorités pour des raisons précises de sécurité nationale.

Il précise que le programme XKeyscore, qui couvre «approximativement 150 sites» et «plus de 700 serveurs» à travers le monde, a aidé à capturer «plus de 300 terroristes».

Le quotidien britannique, sur son site internet, affirme s'appuyer sur des documents fournis par [Edward Snowden](#), l'ancien consultant de la National Security Agency (NSA) poursuivi pour espionnage aux Etats-Unis et bloqué depuis le 23 juin dans la zone de transit de l'aéroport de Moscou-Cheremetievo.

### **Personnel habilité seulement**

Réagissant à ces nouvelles accusations du «Guardian», la NSA a assuré que le programme XKeyscore s'inscrivait dans le «cadre légal» du recueil d'informations à l'étranger.

L'Agence de sécurité nationale précise que seul le personnel habilité et spécialement formé peut utiliser ce programme et qu'il y a de multiples contrôles pour s'assurer que le système n'est pas utilisé mal à propos.

(ats/Newsnet)

Source : <http://www.lematin.ch>

## ECONOMIE

### ASUS RENONCE AUX TERMINAUX WINDOWS RT

Business : Comme d'autres constructeurs, Asus juge à son tour décevant le bilan des ventes de terminaux sous Windows RT, la version ARM de Windows 8. Le groupe entend désormais se consacrer uniquement aux appareils x86.



Par La rédaction de ZDNet.fr | Mercredi 31 Juillet 2013

Microsoft vient probablement de perdre un partenaire de plus pour sa très décriée, mais encore jeune, plate-forme Windows RT. C'est à présent au tour d'Asus de se désengager.

[Interrogé par AllThingsD](#), le président du constructeur, Jonney Shih, a jugé que le bilan de Windows RT « n'est pas très prometteur ». En conséquence, sans que cette décision ne soit définitive, Asus n'a pas de nouveau projet pour cette version de Windows pour processeurs ARM.

#### Windows RT peut-il renaître en 7 pouces ?



Le constructeur asiatique entend consacrer tout son temps et son énergie à la production de terminaux à base de processeurs Intel. Notamment car les utilisateurs « utilisent toujours de nombreuses applications Windows classiques » justifie Jonney Shih.

En avril dernier, un dirigeant de [Dell jugeait déjà décevant](#) le bilan des ventes d'appareils Windows RT. [Une position déjà exprimée](#) un mois plus tôt par le PDG de Nvidia, Jen-Hsun Huang. Du côté de Samsung, [même son de cloche](#) avec des projets stoppés.

Ce pessimisme s'est vérifié au 1er trimestre puisque selon IDC, [seuls 200.000 terminaux sous Windows RT](#) (dont Surface RT) se sont écoulés dans le monde. Pour éviter le naufrage, Microsoft aurait même décidé en juin d'une [baisse de prix de ses licences](#) OEM. Dans l'espoir de voir renaître RT sur [les tablettes 7 pouces](#) ?

Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr)

## RESULTATS : HTC N'Y ARRIVE TOUJOURS PAS

Business : Le fabricant pensait relever la tête au deuxième trimestre mais il déçoit à nouveau. Pire, il revoit ses prévisions à la baisse pour la période juillet-septembre.



Par La rédaction de ZDNet.fr | Mercredi 31 Juillet 2013

Rien ne va plus pour HTC. Après un premier trimestre catastrophique, le fabricant pensait redresser la barre entre avril et juin en profitant enfin de l'effet 'One', son terminal haut de gamme, lancé avec retard mais bien accueilli par le public.

Si le smartphone a passé la barre des 5 millions d'exemplaires, le taiwanais a dans le même temps subi l'échec cuisant [du First](#), ce mobile pensé pour faire tourner Facebook Home et l'atonie du reste de sa gamme.

Bref, le groupe affiche encore des résultats en forte baisse avec des revenus qui fondent de 22% à 1,8 milliard d'euros et un bénéfice net qui plonge de 86,6%, à 27,6 millions d'euros. Dans les smartphones, HTC ne fait ainsi [plus partie du Top 5](#) selon le classement d'IDC.

### **Une action qui a fondu de 44% en un an**

Dans le même temps, le cours de l'action a chuté de 44% sur les 12 derniers mois. Elle est à son niveau le plus bas depuis 2005. HTC devient donc une cible pour les prédateurs.

Contrairement aux trimestres précédents, l'optimisme n'est plus de rigueur et HTC table sur un troisième trimestre encore difficile. Le fabricant revoit ses prévisions à la baisse tablant sur un chiffre d'affaires compris entre 1,26 et 1,5 milliard d'euros contre 1,8 milliard initialement prévus et une marge d'exploitation nulle voire négative.

Pour HTC, les prochains mois seront cruciaux. Les ventes du One devront progresser alors qu'Apple risque bien de rafler la mise avec ses nouveaux iPhones. Le groupe espère également générer du volume avec le [One Mini](#), déclinaison moyenne gamme de son flagship, [une phablet](#) (?) et d'éventuels nouveaux Windows Phones. Affaire à suivre.

Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr)

## HP SORT UN PC HYBRIDE SOUS ANDROID, PAS WINDOWS 8

Technologie : HP a mis sur le marché son premier ordinateur hybride sous Android (4.2). A la fois PC portable et tablette tactile 10.1 pouces, le SlateBook x2 est nettement moins cher (480 dollars) que les hybrides Windows 8.



Par La rédaction de ZDNet.fr | Mercredi 31 Juillet 2013

Pour relancer les ventes de PC et reprendre du terrain avec Windows 8 dans un marché bousculé par les terminaux mobiles, [Microsoft mise sur les ordinateurs hybrides](#) ou convertibles, c'est-à-dire à la fois tablette et PC portable.

Mais [le dernier né de chez HP](#), un ordinateur hybride, ne tourne pas sous Windows 8. [Evoqué en mai](#) par la PDG d'HP, Meg Whitman, le SlateBook x2 tourne en effet sous Android 4.2. Annoncé initialement pour août, l'hybride est dès à présent en vente auprès d'HP, mais uniquement aux Etats-Unis et au Japon pour le moment.

### **D'autres PC Android à venir**

Et [sa configuration](#) n'a rien de minimaliste puisque pour 480 dollars, HP propose donc un PC hybride avec un écran de 10.1 pouces pour une définition de 1920x1200 pixels (224 ppi), un processeur ARM quad-core Tegra 4, 2 Go de RAM et un disque SSD de 16 Go.



Sur différents aspects, le SlateBook x2 s'avère donc plus performant qu'un autre hybride d'HP cette fois sous Windows 8, [l'Envy x2](#), pour un prix nettement supérieur en revanche (599 dollars).

Android vient donc désormais chasser sur les terres de Microsoft, et ce à l'invitation d'un des partenaires historiques de l'éditeur. Intel aussi entend [soutenir Android sur PC](#). Reste à voir si ces PC Android sauront convaincre le consommateur et faire émerger le concept d'hybride là où Windows 8 a [jusqu'à présent échoué](#).

Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr)



## SCOOP IT, LE SPECIALISTE DE LA CURATION LEVE 2,6 MILLIONS DE DOLLARS

Business : Cette plate-forme qui permet aux internautes de créer et partager un journal personnalisé issu de différentes sources est utilisé par 7 millions de visiteurs uniques chaque mois.



Par La rédaction de ZDNet.fr | Mercredi 31 Juillet 2013

Belle opération pour le français [Scoop It](#) qui annonce avoir bouclé un premier tour de table auprès de fonds d'investissements. La plate-forme est en effet parvenu à lever 2,6 millions de dollars auprès de Partech International, Elaia Partners, IXO Private Equity, et Orkos Capital.

Lancé en 2010, l'outil de curation et d'agrégation permet aux internautes de créer, mettre en page et de partager de manière simple et souple des journaux personnels en ligne, en compilant des sources tierces. Une sorte de revue de presse à la sauce 2.0 que chacun peut décliner en fonction de ses préférences thématiques.

### Revue de presse 2.0

Scoop It est également très utilisé par les services de communication des entreprises afin de maintenir une veille et pour partager les contenus en rapport avec l'activité de la société.

"De plus en plus de personnes, de professionnels et d'entreprises cherchent à publier des contenus en ligne pour accroître leur visibilité et leur réputation. Etant donné que cela prend du temps de produire du contenu de qualité, nous aidons à trouver du contenu pertinent, explique à [VentureBeat](#), Guillaume Decugis, co-fondateur.

Plutôt populaire sur les réseaux sociaux, le service rassemble 7 millions de visiteurs uniques par mois et fait travailler 16 personnes.

Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr)

## HYPERLOOP, LE PROJET DE TRAIN REVOLUTIONNAIRE DU FONDATEUR DE PAYPAL

Les titres : Utopie ou projet solide? Ce train supersonique, qui doit être présenté mi-août, rallierait des longues distances plus vite qu'un avion, serait alimenté à l'énergie solaire et coûterait moins cher au passager que le train ou l'avion.



Par La rédaction de ZDNet.fr | Mercredi 31 Juillet 2013

Un train capable d'aller de Los Angeles à New York en 45 minutes, voilà qui soulève le scepticisme. Mais lorsque celui qui l'annonce est Elon Musk, milliardaire qui a fondé Paypal et le constructeur de voitures électriques Tesla (dont les ventes et [le cours en Bourse](#) ne cessent de grimper), il est plus écouté qu'un inventeur inconnu.

Il pourrait consister à transporter ses passagers dans des capsules hermétiques suspendues par lévitation magnétique, à travers un tunnel de quelques mètres de diamètre, à une vitesse allant de 1.000 à 6.000 kilomètres/heure.

### Los Angeles-San Francisco en une demi-heure

Pour commencer, Elon Musk vise un Los Angeles-San Francisco en 30 minutes, ce qui serait déjà plus rapide qu'en avion de ligne. Cet entrepreneur de 42 ans a déjà, outre la fortune gagnée en revendant ses parts de Paypal, créé la société SpaceX, qui après des débuts laborieux est en voie de devenir une entreprise fructueuse de « livraisons » spatiales pour le compte de la Nasa. Et il est également le fondateur et le dirigeant de Tesla Motors, qui en remboursant avec neuf ans d'avance [un prêt proche d'un demi-milliard de dollars](#) au gouvernement américain a braqué les projecteurs sur elle.

Pour plus de détails, Elon Musk a donné rendez-vous au 12 août. En attendant, il égrène des bribes d'information pour faire monter le buzz. En septembre dernier, il avait parlé d'une innovation "à la croisée du Concorde, du canon électrique et du jeu de Air Hockey".

"Ce que l'on veut c'est un système où il n'y ait jamais d'accidents, qui soit au moins 2 fois plus rapide qu'un avion, qui soit alimenté par l'énergie solaire, et qui part dès que vous arrivez, donc qu'il n'y ait plus d'attente ni d'horaires précis", citent [Les Echos](#).

Selon son créateur, Hyperloop sera moins cher que le train ou l'avion, et il n'en reviendrait pas plus pour plus de 6 milliards de dollars pour créer la liaison entre San Francisco et Los Angeles. Et cerise sur le gâteau, Elon Musk a annoncé que ce nouveau mode de transport sera mis au point [en open source](#), sans brevets à la clé. On attend le 12 août avec impatience...

Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr)

# NOMINATION

## GARY KOVACS, EX-MOZILLA, PREND LA TETE D'AVG

Business : L'ex-patron de Mozilla Corp, et dirigeant expérimenté du secteur logiciel, Gary Kovacs va désormais remplir la fonction de PDG de l'éditeur de sécurité AVG.



Par La rédaction de ZDNet.fr | Mercredi 31 Juillet 2013

En avril dernier, le patron de Mozilla Corp, Gary Kovacs, avait annoncé qu'après plus de deux ans [il quitterait ses fonctions](#) en cours d'année.

Ce dernier a désormais de nouvelles responsabilités, et ce au sein d'un éditeur de solutions de sécurité. Gary Kovacs est en effet le [nouveau PDG d'AVG](#) Technologies. Une nomination surprenante ?

Absolument pas compte tenu du [parcours professionnel](#) de Gary Kovacs. Ce dernier a fait sa carrière parmi les plus grands éditeurs de logiciels, dont SAP, Sybase ou encore Adobe où il a occupé le poste de vice-président en charge du mobile et des terminaux.

Son expérience devrait donc contribuer au développement d'AVG, qui cherche à croître dans les domaines de la sécurité sur PC, mais également sur mobile.

Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr)

## TELECOM ET MOBILITE

### CARTES PREPAYEES : B&YOU SE RETIRE ET CONFIE SES CLIENTS A SIMYO

Business : La marque low cost de Bouygues Telecom se rend à l'évidence : le secteur de la carte prépayée est sinistré depuis l'arrivée de Free Mobile et les réactions de ses concurrents.



Par Olivier Chicheportiche | Mercredi 31 Juillet 2013

L'initiative était intéressante mais s'est heurtée à la réalité du marché. [En septembre dernier](#) B&You décide de secouer le marché de la carte prépayée avec une offre très agressive.

Sans aucune durée de validité, elle proposait les tarifs les moins chers du marché : 10 centimes la minute de voix, 5 centimes le SMS et 5 centimes le Mo. L'offre avait donc de quoi séduire les adeptes de ce mode de consommation.

Mais cette offre est tout simplement arrivée trop tard. Le succès des offres forfaits low cost de la concurrence, comme Free Mobile avec son forfait à 2 euros par mois, a provoqué une baisse sensible et continue de ce segment.

#### **Le repli s'est poursuivi**

B&You estimait que son offre allait pouvoir freiner ce repli. "La baisse que l'on observe est conjoncturelle et le marché va se stabiliser", répondait Benoît Torloting, directeur général de Bouygues Telecom.

"Il y a un vrai potentiel car c'est un type d'usage qui n'a pas vocation à disparaître. Certains veulent avoir un contrôle total de leur consommation mobile, refusent le prélèvement automatique. On vise également des populations spécifiques comme les enfants, les ados. On pense donc que ce marché va continuer à concerner au moins un Français sur 4".

Domage, car le segment a poursuivi sa chute. En mars dernier, on comptait 17,3 millions le nombre de cartes en circulation contre 18,8 millions un an plus tôt ([chiffres Arcep](#)) dont une part importante est inactive.

Bref, l'opérateur arrête aujourd'hui les frais, prenant acte du succès des forfaits à moins de 5 euros par mois. L'offre ne sera donc plus commercialisée et les clients existants seront désormais gérés (à partir du 27 août) par Simyo, MVNO propriété de Bouygues Telecom, la maison mère de B&You.

"Ils conserveront tous les avantages liés à l'offre qu'ils avaient choisie, notamment les recharges sans durée de validité.", précise l'opérateur.

Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr)

## FREE MOBILE S'ESSAIE FINALEMENT AU FORFAIT SUBVENTIONNE

Business : Changement de stratégie chez le trublion avec un forfait à 39,99 euros par mois (engagement de 24 mois) doté de 6 Go de fair-use et associé à un smartphone subventionné. De quoi faire mal aux offres haut de gamme de ses concurrents ?



Par Olivier Chicheportiche | Mardi 09 Juillet 2013

Free Mobile attaque le marché des forfaits subventionnés avec...

- Une offre agressive qui va encore faire mal à la concurrence  
**54.39%**
- Une offre limitée par le nombre de smartphones  
**16.02%**
- Une offre limitée par la vitesse de connexion (14 Mb/s)  
**29.59%**

Nombre de participants : 4931

### [Plus de sondages](#)

Free attaque encore une fois là où ne l'attendait pas. Après avoir farouchement attaqué le principe des forfaits associés à des subventions considérées comme du crédit déguisé voire du vol, traînant [en vain](#) SFR en justice sur ce point, le trublion change radicalement et sans scrupule son fusil d'épaule.

L'opérateur teste en effet sur Vente Privée une opération spéciale de 48 heures (à partir de ce mardi matin) proposant un forfait avec engagement de 24 mois associé à un smartphone subventionné. Et oui, le subventionné représente encore entre 60 et 65% du marché et Free Mobile n'a finalement plus envie de le délaissier (et les pigeons qui vont avec). Question de rentabilité sans doute...



Cette offre réservée aux membres de vente-privee.com sera-t-elle ensuite ouverte à tous les consommateurs ? Free ne le précise pas mais on peut considérer qu'il s'agit d'un ballon d'essai. D'ailleurs, pour nos confrères [d'Univers Freebox](#), cette offre sera bien déclinée pour tous très rapidement. Elle pourrait néanmoins être ajustée en fonction des résultats de cette opération.

La concurrence doit-elle craindre, à nouveau, un raz-de-marée ? Oui et Non. Sur le papier, Free Mobile fait encore très mal. Le forfait, facturé **39,99 euros par mois** (-4 euros pour les abonnés Freebox) inclut les appels voix, SMS/MMS illimité et surtout 6 Go de faire use data, soit le niveau (voire plus) des offres haut de gamme de Bouygues Telecom, Orange et SFR

**Une offre agressive mais la concurrence a des cartes à jouer**

L'offre inclut également les appels illimités vers les fixes de 80 destinations (contre 41 dans le forfait à 19,99 euros) et vers les mobiles de 11 destinations.

La subvention du mobile est présentée sous la forme d'un ticket d'entrée "à la commande". Cinq smartphones sont disponibles : l'iPhone 4 et le Nexus 4 (1 euro), le Galaxy Note 2 à 69 euros, le Galaxy S4 à 179 euros et l'iPhone 5 (16 Go) à 199 euros. Des tarifs encore une fois très agressifs.

Sur le papier donc, Free Mobile attaque ses concurrents au coeur de leur activité (les forfaits subventionnés haut de gamme) et se positionne bien en dessous au niveau tarifaire si on fait le total de la somme versée sur deux ans. On retrouve chez les concurrents des offres quasi-équivalentes entre 60 euros et 80 euros...

Mais les comparaisons sont toujours compliquées : la subvention étant lissée chez la concurrence, payée en une fois chez Free Mobile.

Par ailleurs, les opérateurs traditionnels ont de nombreuses cartes en main sur le terrain des forfaits subventionnés. Le réseau de distribution d'abord, très important lorsqu'un abonnement est vendu associé à un terminal pour l'accompagnement et la relation client. Le choix ensuite, les catalogues de terminaux des opérateurs de réseau est plus fourni.

On peut également évoquer la vitesse. Le réseau de Free Mobile ne permet que de surfer en 3G à 14 Mb/s alors que ses trois concurrents offrent la H+ (42 Mb/s) voire la 4G (100 Mb/s). 6 Go à 14 Mb/s peuvent vite s'avérer surdimensionnés. Mais il y a fort à parier que l'offre de Free Mobile soit à terme adaptée à la 4G.

Ou encore les services : stockage en ligne, musique en streaming, changement de terminal facilité etc..., qui sont mis en avant par les trois premiers opérateurs français pour se différencier et qui sont inexistantes chez Free Mobile.

Mais alors que les revenus des opérateurs mobiles [ont encore chuté](#) au premier trimestre, cette nouvelle offensive de Free risque une nouvelle fois de les obliger à réagir et donc, de baisser à nouveau leurs prix.

Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr)

## MICROSOFT OFFICE MOBILE DESORMAIS DISPO SUR ANDROID

Application : Comme sur iOS, l'application est gratuite mais est réservée aux abonnés payants d'Office 365. Elle ne fonctionne que sur smartphone.



Par La rédaction de ZDNet.fr | Mercredi 31 Juillet 2013

Comme prévu, Microsoft poursuit le portage de sa suite Office sur smartphones. Après iOS, c'est au tour d'Android (pour smartphones seulement) d'accueillir l'application Office Mobile. A noter que les utilisateurs français ne sont pas encore servis, mais cela ne serait tarder.

L'application inclut Word, Excel et PowerPoint (fichiers éditables). OneNote profite d'une application dédiée. A noter que l'application n'est pas destinée à créer entièrement des documents depuis zéro.

### **99 euros par an**

Le but est plus de permettre un accès aux documents Word, Excel et PowerPoint, de les éditer pour corriger rapidement des erreurs et de les sauvegarder. Les fichiers sont stockés sur SkyDrive, l'espace disque en ligne de Microsoft.

Comme sur iOS, Microsoft adopte la même stratégie : Office Mobile est proposée gratuitement au téléchargement mais n'est utilisable que pour les abonnés à Office 365.

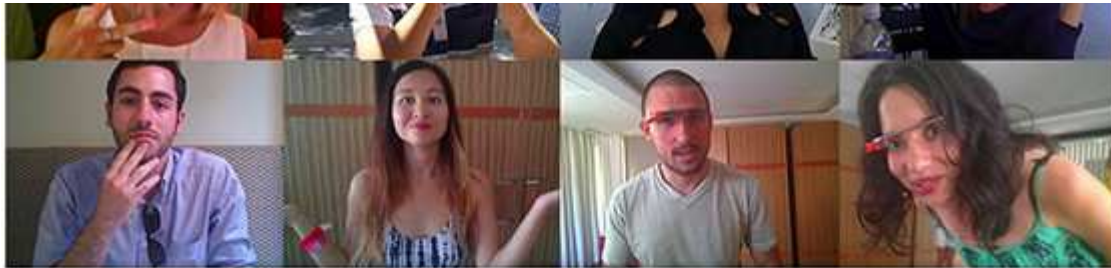
Il faudra donc déboursier 99 euros par an ou 10 euros par mois pour accéder au service. Notons tout de même qu'il n'y a pas de surcoût pour l'accès à la version mobile. Une fois le service payé pour pouvoir y accéder depuis un PC, il suffira d'installer l'application sur son smartphone pour retrouver ses documents et les éditer.

Pour Microsoft, c'est un changement de cap. Il limitait jusqu'à présent l'usage mobile de sa suite bureautique aux appareils sous Windows Phone, Windows RT ou Windows 8. Mais difficile de résister aux centaines de millions d'utilisateurs Android et iOS pour Microsoft, qui annonçait [en mai dernier](#) 1 million d'utilisateurs pour Office 365 dans le monde.

Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr)



## GOOGLE PROPOSE A CERTAINS DETENTEURS DE GOOGLE GLASS D'EN « OFFRIR » A LEURS AMIS !



Hi there

We love demoing Glass to our friends. We've perfected our "OK Glass, take a picture" faces so that the shot captures us smiling, laughing, and looking chic. Well, maybe not all at the same time.

Mostly, we love sharing Glass with our friends, because adventures through Glass are more fun with others. Here's your chance to invite one friend into the Glass Explorer Program. Complete this form and share Glass with a friend, funny demo face and all.

All Glass Explorers must:



[Par Ben le 31/07/2013](#)

[Google](#) continue d'étendre la portée du programme de ses [Google Glass](#). Il a fait parvenir à certains possesseurs de ses lunettes connectées une offre de parrainage.

Google, grand seigneur ? Si l'on veut. La firme a en effet pris le temps d'envoyer à certains utilisateurs de ses [google](#) Glass (qu'ils ont malgré tout dû s'acquitter de 1 500\$ pour mettre la main sur une paire !) une sorte d'invitation, leur permettant de parrainer un ami, qui pourra à son tour s'offrir ces lunettes. Là encore, moyennant 1 500\$ !

Néanmoins, la portée de cette offre est très limitée. Pour espérer être parrainé, il va falloir avoir au moins 18 ans, résider aux Etats Unis, et être en mesure d'aller récupérer ses lunettes dans les villes de San Francisco, Los Angeles ou New York. Et en France ?

Source : [www.gizmodo.fr](http://www.gizmodo.fr)

## APPLE: DES APPLICATIONS GRATUITES POUR LES 5 ANS DE L'APP STORE

Le HuffPost | Publication: 09/07/2013 08h18 CEST | Mis à jour: 09/07/2013 11h54 CEST



, [Applications Gratuites](#), [Appis Apple](#), [Apps Gratuites](#), [Ilife](#), [Iwork](#), [Techno](#), [Actualités](#)

TECHNO - L'App Store fête le 10 juillet ses 5 ans. Cet anniversaire est l'occasion pour la plate-forme de proposer exceptionnellement la gratuité pour une sélection d'applications parmi les plus populaires, jeux et utilitaires confondus.

Parmi les applications d'ordinaire payantes, se trouvent, durant toute cette semaine, des jeux comme *Infinity Blade II*, *Tiny Wings* ou *Badland*, mais aussi des utilitaires tels que l'agenda Day One, l'éducatif Atlas du monde ou encore le logiciel musical Traktor DJ. Leur point commun est de n'avoir jamais été disponibles gratuitement auparavant.

» [Cliquez ici](#) pour consulter la section spéciale de l'App Store et les titres gratuits

Retour sur les grandes dates de l'App Store, de son lancement en même temps que l'iPhone 3G à son ouverture à l'iPad puis au Mac. Il propose aujourd'hui un catalogue riche de près d'un million d'applications.

- **11 juillet 2008** : lancement de l'App Store à l'occasion de la sortie de l'iPhone 3G;
- **14 juillet 2008** : 10 millions de téléchargements depuis l'App Store sont enregistrés pour son week-end de lancement;
- **9 septembre 2008** : première barre symbolique franchie, avec 100 millions de téléchargements effectués. L'App Store compte alors "seulement" 3000 applications, dont une minorité gratuites;
- **23 avril 2009** : un Américain de 13 ans, Connor Mulcahey, télécharge la milliardième application et remporte un bon d'achat sur l'App Store de 10.000 dollars;

- **14 juillet 2009** : Apple annonce 1,5 milliard de téléchargements en un an, pour une offre dépassant désormais les 65.000 applications;
- **4 novembre 2009** : l'App Store propose 100.000 applications;
- **3 avril 2010** : lancement de l'iPad, avec 3.000 applications dédiées;
- **6 janvier 2011** : ouverture du Mac App Store, avec 1.000 applications disponibles, dont les suites iLife et iWork;
- **22 janvier 2011** : le cap des 10 milliards d'applications téléchargées est franchi, pour une offre atteignant désormais 350.000 applications;
- **16 mars 2013** : Apple annonce avoir passé le cap des 50 milliards de téléchargements sur l'App Store, riche désormais de plus de 800.000 applications.

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>

## VIDEO. GOOGLE LANCE CHROMECAST, UNE CLE HDMI POUR REDIRIGER DES CONTENUS EN LIGNE D'UN APPAREIL MOBILE VERS UNE TELEVISION

**Le HuffPost avec AFP** | Par Maxime Bourdier Publication: 25/07/2013 11h29 CEST | Mis à jour: 25/07/2013 23h10 CEST



TECHNO - Google poursuit son offensive. La compagnie californienne a présenté mercredi 24 juillet sa nouvelle [tablette Nexus 7](#) mais aussi un petit appareil ressemblant à une clé USB (un [dongle](#)) baptisé Chromecast. Cette clé [HDMI](#), c'est-à-dire basée sur une interface 100% numérique et transmettant des flux chiffrés, sera vendue 35 dollars (26,5 euros), quand elle ne sera plus [en rupture de stock](#).

Chromecast est un adaptateur qui permettra à son utilisateur de rediriger facilement des contenus en ligne, vidéo notamment, d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur portable vers le plus grand écran d'un téléviseur. Vous pouvez en voir une démonstration dans la vidéo ci-dessous:

"Tout ce que vous avez à faire, c'est de le brancher dans la prise HDMI d'une télé, le connecter au réseau wifi de la maison, et vous êtes prêts à vous détendre et à regarder", a expliqué Mario Queiroz, responsable de Google TV, lors de la présentation du nouveau produit. L'utilisateur n'a en effet qu'à presser le bouton "Chromecast" sur l'écran de ses appareils, et l'adaptateur se chargeant de chercher les fichiers sur le Web via sa connexion wifi.

Selon une démonstration, de petites icônes "cast" commencent à être intégrées dans des services de vidéo en ligne comme YouTube (filiale de Google) ou Netflix. Elles permettent à l'utilisateur qui accède à ces sites depuis son smartphone par exemple d'indiquer qu'il veut regarder la vidéo qu'il a sélectionnée non pas directement sur son appareil portable, mais sur son téléviseur.

**"N'importe quel appareil peut devenir une télécommande"**

Comme [le souligne \*Le Journal du Geek\*](#), Chromecast, qui s'alimente depuis un simple port USB, "intègre une version allégée de Chrome" et, dans le cas de Youtube par exemple, charge la vidéo, ce qui libère l'appareil d'origine pour d'autres actions.

"N'importe quel appareil dans la maison peut devenir une télécommande pour la télévision", a fait valoir Mario Queiroz. "Google franchit un nouveau cap en abolissant la frontière Internet/TV", [remarque de son côté ZDNet](#), et contredit ceux qui affirment que l'écran d'un ordinateur n'a rien à voir avec un écran de télévision.

Google a mis un kit à disposition des programmeurs souhaitant rendre leurs applications compatibles avec Chromecast. La radio en ligne [Pandora](#) (non disponible en France) fait partie des services intéressés. "Nous préparons la voie à d'autres applications", a assuré Mario Queiroz. "A terme, nous nous attendons à ce que cette technologie soit intégrée à toute une série d'appareils".

### **Google poursuit son offensive avec la nouvelle Nexus 7**

En parallèle, Google, qui poursuit son offensive dans les appareils électroniques, a présenté sa nouvelle tablette Nexus. Le géant américain a dévoilé une nouvelle version plus fine et plus puissante de la "Nexus 7". La tablette de 7 pouces (17,8 centimètres) de diagonale, fabriquée par le groupe taïwanais Asus, est plus fine de 2 millimètres et un peu plus étroite que la version précédente qui avait été lancée l'an dernier.



"Cela fait en réalité une différence énorme quand on la tient dans la main. Elle passe plus facilement dans un sac ou dans une poche de manteau", a commenté Hugo Barra, vice-président de la division mobile de Google, Android, en sortant l'appareil de la poche arrière de son pantalon pour le présenter à des journalistes.

Google a vanté l'écran haute définition et les haut-parleurs performants de sa tablette, qui sera aussi la première à utiliser une nouvelle version de son système d'exploitation mobile Android (Jelly Bean 4.3).

## **Le combat Google vs. Apple relancé**

La nouvelle Nexus 7 de Google, présentée conjointement avec Chromecast, vise clairement à mettre encore plus la pression sur l'iPad de son rival Apple.

Les clients américains pourront l'acheter à partir de mardi 30 juillet sur la boutique en ligne Google Play et dans le commerce, pour des prix allant de 229 à 349 dollars (173 à 264 euros). Les Canadiens, Britanniques, Espagnols, Français, Australiens et Sud-Coréens seront servis dans les prochaines semaines.

Google s'est imposé comme le principal rival d'Apple pour les appareils mobiles. Android est utilisé par toute une série de fabricants de smartphones et de tablettes. "Près d'une tablette sur deux vendues dans le monde est basée sur Android", a affirmé mercredi le chef de cette division, Sundar Pichai. D'après lui, plus de 70 millions de tablettes Android ont été activées à ce jour dans le monde.

A voir ici : [http://www.huffingtonpost.fr/2013/07/25/google-chromecast-cle-hdmi-rediriger-contenus-en-ligne-appareil-mobile-television\\_n\\_3650612.html](http://www.huffingtonpost.fr/2013/07/25/google-chromecast-cle-hdmi-rediriger-contenus-en-ligne-appareil-mobile-television_n_3650612.html)

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>

## VIDEO. PORNO VIA GOOGLE GLASS: UN SITE D'APPLICATIONS POUR ADULTES MONTRE A QUOI ÇA POURRAIT RESSEMBLER

**Le HuffPost** | Publication: 24/07/2013 12h51 CEST | Mis à jour: 24/07/2013 16h03 CEST

, [Porn](#), [Porno Video](#), [Porn](#), [Réalité Augmentée](#), [Techno](#), [Vidéo Porno](#), [Actualités](#)

TECHNO - Certains [en rêvaient](#), Mikandi l'a fait. Pour faire sa promotion (et un peu de buzz), ce [site d'applications pour adultes](#) a fait appel à deux stars du porno qui ont tourné une scène présentée comme le "premier film pornographique tourné avec des Google Glass".

Mikandi a publié le mardi 23 juillet des extraits de ce film [sur Youtube](#).

Attention, la vidéo est légèrement [NSFW](#). Bien qu'elle n'ait rien d'explicite, nous vous déconseillons de la regarder au bureau...

Comme le [souligne le Journal du Geek](#), ce film mi-promo, mi-rigolo est à prendre avec des pincettes. On y voit ainsi les deux acteurs, [James Deen](#) et [Andy San Dimas](#), enregistrer ce qu'ils voient, se regarder à travers les yeux de l'autre ou encore faire des recherches tendancieuses sur Google, mais aussi s'essayer à la vision à rayon X, une application qui n'existe évidemment pas.

### Google y est fermement opposé

La vidéo donne tout de même un aperçu des possibilités que pourraient offrir les Google Glass, qui ne seront [pas commercialisées avant 2014](#), à l'industrie pornographique. Des possibilités déjà explorées par Mikandi : le 3 juin, la société a été la [première à lancer une application pornographique](#) utilisant les Google Glass, mais elle s'est heurtée à un "non" catégorique du côté de Google.

Dès le lendemain, [rapportent nos confrères du HuffPost UK](#), l'entreprise californienne [communiquait ainsi à l'attention des développeurs un changement de ses conditions d'utilisation](#), rappelant qu'elle s'opposait aux applications à caractère sexuel.

Le PDG de Mikandi, qui s'est défendu d'avoir enfreint les règles de Google, a assuré qu'il se plierait à ces nouvelles conditions. En attendant, comme le [remarque le HuffPost UK](#), cela ne devrait pas empêcher de telles applications de trouver leur public.

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>



## ANALYSE

### 5 ANS APRES L'APP STORE, LE WEB EST-IL MORT?



INTERNET - Ah qu'il est loin le temps [où l'influent \*Wired\* titrait "le Web est mort, vive Internet!"](#) Nous étions en 2010 et le secteur technologique se passionnait pour les nouvelles utilisations, notamment les applications mobiles de l'App Store d'Apple, qui fête ses 5 ans ce 10 juillet. Le postulat était simple: le Web tel qu'on le connaît serait sur le déclin au bénéfice des "applis".

Bien que de plus en plus connectés, selon le magazine, les internautes auraient utilisé de moins en moins les navigateurs classiques (Chrome, Firefox, Internet Explorer, Safari). *Wired* croyait ainsi voir l'avenir à travers le prisme des "apps", qui nous permettent par exemple de consulter la météo ou recevoir nos mails sur un smartphone ou une tablette. Pourquoi s'embêter à utiliser un ordinateur, quand on peut accéder à du contenu précis en un simple glissement de l'index?

Aujourd'hui le Web n'est pas mort, mais ses usages ont bien changé. Le trafic des sites web se met à baisser légèrement (-2,3% au premier trimestre 2013 [selon AT Internet](#)), quand la fréquentation depuis les applications explose (+80% par rapport à 2012). Des chiffres à relativiser, car les ordinateurs regroupent encore 92% des connexions en France (mais seulement 68% au Royaume-Uni).

Quand bien même: on ne sait plus comment faire pour circuler dans les rues sans Google Maps, les réseaux sociaux ont gagné en richesse et en instantanéité, on regarde de plus en plus la TV sur des supports mobiles...

### **Apple et Google totalisent 100 milliards de téléchargements**

Il existe désormais des "apps" pour tout. On réserve son billet d'avion en un clic sur Govoyages, on fait ses virements bancaires, on commande son chauffeur géolocalisé avec Uber ou SnapCar, on utilise des outils de reconnaissance visuelle en allant au musée pour en savoir plus sur les œuvres... Apple revendique 850.000 applications différentes sur son magasin en ligne, le plus important du marché. Google Play en propose 700.000, quand Microsoft n'en offre que 50.000 sur son Windows Store.

Le succès a été immédiat pour Apple, qui avait déjà son iPhone sur le marché pour propulser sa boutique en 2008. En trois jours, 10 millions de téléchargements ont été enregistrés, puis 100 millions au bout de deux mois. En cinq ans, la firme de Cupertino indique avoir passé la barre vertigineuse des 50 milliards de téléchargements. Google devrait passer devant d'ici la fin de l'année, en faveur d'un nombre de terminaux plus important.

Pour les quatre principaux magasins d'applications pour mobiles c'est le carton plein, avec 27 milliards de dollars qui seront générés en 2013. Mais l'App Store est très loin devant les autres au niveau de la rentabilité. [Selon ABI Research](#), Apple va s'accaparer les deux tiers des revenus. Et ce n'est pas prêt de changer. Pour le cabinet d'analyse, la pomme sera toujours en tête dans 18 mois.

### **Quelques grands succès, mais pour combien d'échecs ?**

Certaines applications sont à leur tour devenues de véritables machines à cash, à l'image du célèbre jeu Angry Birds. Son éditeur, le Finlandais Rovio, est valorisé à plus de 1,5 milliard d'euros. [Il envisage de faire son entrée sur les marchés financiers](#). Le rachat d'Instagram par Facebook pour un milliard de dollars, contribue également à entretenir le mythe du nouvel eldorado.

Le succès pour les développeurs reste toutefois relatif. En effet, les 25 applications les plus populaires de l'App Store d'Apple représentent 75% des téléchargements. Quand on sait qu'un détenteur d'iPhone possède en moyenne 30 "apps" sur son smartphone... "Avoir une application classée dans le Top 25 ou le hit-parade de l'App Store est crucial car plus de la moitié des visiteurs ne se rendent pas au-delà des 25 premières applications", [considère l'agence Surikate, chargée de l'étude](#).

Il est donc très difficile d'exister sur le magasin en ligne si l'on ne s'appelle pas Facebook ou Twitter. Les petits développeurs ont du mal à percer, tout en reversant une commission de 30% à Apple et Google sur chaque téléchargement.

### **"Apps" ou sites mobiles: avantages et inconvénients**

Il y a deux écoles, mais tout porte à croire que les pro-"apps" ont des arguments en leur faveur. L'utilisation d'applications présente de nombreux avantages, comme l'accès à la liste de contacts ou aux réseaux sociaux. Cela offre un champ d'interactivité important, en rajoutant aussi l'accès à l'appareil photo ou à la géolocalisation. De plus, grâce aux notifications "push" (les infos de dernière minute par exemple) on réduit les coûts liés aux SMS. La sécurité est également supérieure, ce que les utilisateurs d'apps bancaires plébiscitent. Les applications sont aussi accessibles sans connexion.

Le site mobile, visité simplement par le navigateur internet d'un smartphone, a pour lui l'avantage d'être présent sur tous les supports, que vous ayez un système Apple, Google, Microsoft ou BlackBerry. Eh oui, une "app" disponible sur tous les environnements fait monter l'addition. Toujours niveau finance, développer un site mobile est bien moins onéreux qu'une application iPhone (comptez entre 20.000 et 150.000 euros pour le haut du panier). Et si le développeur a du talent, il peut le faire ressembler à une application (voir celui du HuffPost!)

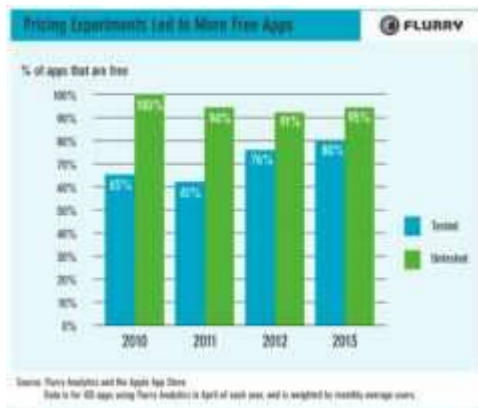
Le sens de l'histoire semble porter l'application au sommet des utilisations grand public. Bien que les ordinateurs classiques soient encore pourvoyeurs de la majorité des connexions, même eux franchissent le pas. Un Mac App Store permet désormais aux utilisateurs de la pomme de télécharger leurs logiciels de bureau. Pareil pour Google qui a fait le pari de son Chrome Store sur ses ordinateurs, sans parler de Windows 8 qui s'est carrément plié à l'architecture mobile... Alors, le web libre et ouvert est-il mort? On peut dire qu'il bouge encore, mais que ses jours sont comptés.

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>

## ETUDE : LES APPS PAYANTES DE PLUS EN PLUS RARES SUR L'APP STORE

Par jcsatanas le samedi 27 juillet 2013, 16:16 - [App iPhone et iPod Touch \(App Store\)](#) - [Lien permanent](#)

- [app-store](#)



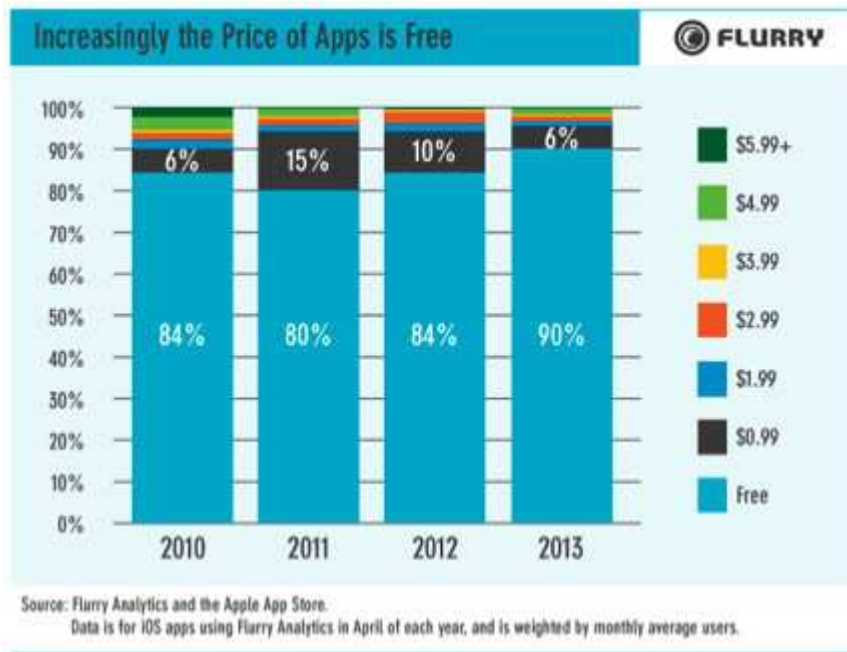
Alors que l'**App Store vient de fêter ses 5 années d'existence** comme on l'a évoqué [dans cet article](#). Flurry Analytics, spécialisée dans les outils d'analyse des comportements utilisateurs pour les apps a produit une étude sur l'**évolution du prix des apps**. Celle-ci montre une **part croissante des applications gratuites**, au détriment des payantes :

L'agence base son étude sur environ 350 000 applications qui ont intégré son outil de suivi et sur des scans de l'App Store.

Il en ressort qu'une majorité écrasante de l'app Store est constitué **d'applications gratuites puisqu'elles représentent désormais 90 % des apps**. Ceci est à comparer au chiffre de **84 %** mesuré au cours des deux années 2010 et 2012 (2011 avait été un peu inférieur)

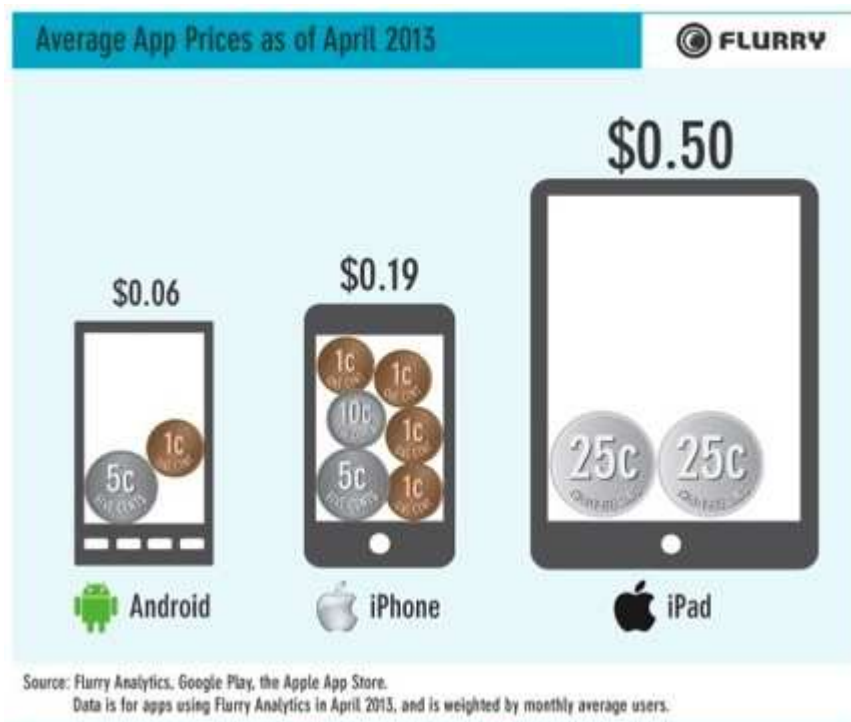
On trouve ensuite **6 % d'apps vendues à \$0,99**, le reste des applis se partageant les 4% restants.

Flurry a également calculé un prix moyen des applis selon les plateformes, il s'établit cette année à **0,19 \$ sur iPhone** et de **0,50 \$ sur iPad** (les apps sur iPad étant souvent plus onéreuses). Ceci reste très supérieur au prix des applis Android, majoritairement financées par la publicité.



Ces résultats ne sont pas particulièrement étonnants alors qu'on a pu l'évoquer déjà : le modèle **'Freemium'** (app gratuite avec achats intégrés) est de plus en plus prisé par les développeurs.

Selon Flurry, les utilisateurs préfèrent par ailleurs le gratuit. Pour une même application, ils choisiront en majorité une version gratuite avec de la pub plutôt qu'une version payante à 0,89 € par exemple.



Et vous ? Que préférez-vous ? Une app gratuite avec pub ou une app payante à petit prix ? Évitez-vous les modèles 'freemium' ?

Source : <http://www.iphon.fr>

## MEDIAS ET RESEAUX SOCIAUX

### FACEBOOK : DE LA PUB VIDEO A 2,5 MILLIONS DE DOLLARS LA JOURNEE ?

Business : Annoncée depuis des mois, la publicité vidéo serait proche sur Facebook. Le réseau social a visiblement choisi de jouer la carte du premium pour concurrencer la publicité TV.

Par La rédaction de ZDNet.fr | Mercredi 31 Juillet 2013

Facebook dessine un peu plus chaque jour sa stratégie publicitaire. Traditionnellement présent sur le ciblage fin, voire le retargeting depuis la montée en puissance de son ad-exchanger FBX, il semble prendre une direction différente pour la publicité vidéo, Graal attendu de longue date par les annonceurs.

Pour marquer le caractère particulier du format, et assurer une prestation "de luxe" à même de concurrencer la télévision sur les budgets publicitaires haut-de-gamme, le réseau social envisagerait de vendre des formats proches de ce qui se fait en TV, avec des coûts importants.

#### **1 à 2,5 millions de dollars**

[Selon Bloomberg](#), qui cite deux sources proches du dossier, Facebook lancerait ainsi prochainement des publicités vidéo d'une durée de 15 secondes, qui toucheraient le 1,15 milliard de membres du réseau social, pour un coût quotidien pouvant grimper à 2,5 millions de dollars.

Haut-de-gamme vous dit-on ! Evidemment, à ce tarif, Facebook peut se permettre d'aller chercher dans le haut du panier et de ne plus tendre à concurrencer Google et consorts sur le ciblage d'annonces diffusées à petite échelle et dont le nombre et la diversité assurent la rentabilité en lieu et place du volume.

Pour Facebook, le constat est simple : des millions d'utilisateurs viennent chaque jour sur le site, y compris pendant les heures de grande écoute de la télévision. C'est de plus en plus le cas dans les situations d'utilisation d'une tablette, d'un smartphone ou d'un ordinateur en

second écran : l'utilisateur regarde la télévision, et partage ou écoute ce qui se dit d'un programme sur les réseaux sociaux.

"Chaque nuit, 88 à 100 millions de personnes utilisent activement Facebook pendant les heures de prime-time à la télévision, seulement aux Etats-Unis," a expliqué Sheryl Sandberg, directrice exécutive, lors de la présentation des résultats la semaine dernière.

De quoi assurer une bonne audience à des annonceurs souhaitant viser un maximum de gens à une heure précise. Selon l'audience visée, la publicité pourrait coûter, pour une journée, entre 1 et 2,5 millions de dollars. Haute définition, facilité d'utilisation... Mark Zuckerberg aurait lui-même activement supervisé le projet pour en assurer un service à la hauteur.

### **Retour gagnant en bourse**

Il a même, selon les sources de Bloomberg, repoussé à deux reprises la date de lancement, afin de s'assurer que la publicité ne sera pas trop invasive. Ainsi, chaque utilisateur ne pourra voir que trois publicités vidéo au maximum par période de 24 heures, et ne pourra en voir plus d'une fois toutes les 20 mises-à-jour de la Timeline.

La publicité vidéo est attendue, et pourrait faire les beaux jours du réseau social. Facebook a d'ailleurs repris des couleurs en bourse récemment, en retrouvant, ce mardi, [sa valeur d'introduction en bourse](#) (38 dollars). La publicité vidéo n'est toutefois pas la seule offensive qui rassure les marchés.

Le développement du réseau social sur les contenus y est aussi pour beaucoup. Ainsi, il a fait de nouveaux efforts pour accélérer les projets dans le domaine du jeu vidéo, [rapportait hier Techcrunch](#).

Le réseau social a lancé officiellement [le programme Game Publishing](#), qui aidera les développeurs à supporter les coûts de lancement et de recherche d'audience pour les jeux vidéo édités sur mobile. Une dizaine de développeurs serait déjà sur les rangs pour participer au programme.

Facebook profite ainsi de sa présence avantageuse sur mobile, faisant oublier un peu les déconvenues de son lancement sur Android, Facebook Home. Le réseau social a annoncé lors de ses résultats que 41% de son chiffre d'affaires publicitaire provenait désormais du mobile... De quoi, on le comprend, rassurer les marchés.

Source : <http://www.zdnet.fr>



## #UNBONJUIF: TWITTER A FOURNI DES DONNEES A LA JUSTICE APRES L'AFFAIRE DES TWEETS ANTISEMITES

**Le HuffPost/AFP** | Publication: 12/07/2013 11h34 CEST | Mis à jour: 12/07/2013 16h54 CEST



TWITTER - Twitter a annoncé vendredi 12 juillet avoir fourni à la justice française "les données susceptibles de permettre l'identification de certains auteurs" de tweets antisémites, qui avaient valu au réseau social d'être la cible de poursuites de l'Union des étudiants juifs de France.

La transmission de ces données ["met fin au litige" avec l'UEJF](#) et les deux parties "ont convenu de poursuivre activement leur collaboration, afin de lutter contre le racisme et l'antisémitisme dans le respect de leurs législations nationales respectives", ajoute Twitter dans son communiqué.

Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, s'est réjouie de la nouvelle, tout comme sa collègue Fleur Pellerin, ministre déléguée à l'innovation et à l'économie numérique:

Le 12 juin, Twitter avait été débouté par la cour d'appel de Paris, qui avait confirmé l'obligation, pour le réseau social, de communiquer à cinq associations de défense des droits de l'Homme les informations concernant les auteurs de tweets racistes ou antisémites reprenant les hashtags #UnBonJuif et #UnJuifMort. Fin janvier, le tribunal de grande instance (TGI) de Paris avait enjoint à [Twitter de communiquer aux associations](#) "les données en sa possession de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création de tweets manifestement illicites".

Après la diffusion en octobre 2012 de tweets accompagnés de ces mots-clés, le réseau social avait été assigné en référé (la procédure d'urgence) par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), J'accuse! (action internationale pour la justice), SOS Racisme, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra). L'UEJF avait obtenu de Twitter le retrait des tweets incriminés.

Dimanche 14 octobre 2012, le hashtag #UnBonJuif s'était glissé dans les "tendances" du réseau social, à savoir les sujets les plus relayés. En remontant le fil du hashtag (un sujet, identifié par le signe dièse # juste en face) #UnBonJuif, on découvrait des conversations antisémites et insultantes, se moquant notamment du physique des Juifs et proférant des blagues douteuses en relation avec la Shoah.

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>

## SITES INTERNET PREFERES DES FRANÇAIS: POLE EMPLOI S'EXCUSE SUR TWITTER APRES UN MESSAGE MALADROIT

**Le HuffPost** | Publication: 18/07/2013 15h35 CEST | Mis à jour: 18/07/2013 15h42 CEST



EMPLOI - La nouvelle a de quoi faire rire (jaune). Le site Internet de Pôle Emploi a été élu site préféré des Français dans la catégorie Emploi-Carrière avec 28% des votes des internautes, comme s'en est réjoui l'établissement sur son compte Twitter:

C'est le résultat du classement réalisé par NetObserver, observatoire de l'institut Harris Interactive, sur la base de l'évaluation des internautes. Dans la dernière mouture du classement, qui remonte à 2011 Pôle-Emploi était déjà arrivé en tête. Comme l'explique Harris Interactive dans son communiqué de presse, la place de leader du site pole-emploi.fr dans cette catégorie n'est évidemment pas une surprise, surtout dans un [contexte de chômage record](#):

**Top 10 des sites préférés dans la catégorie « Emploi-Carières »**

<b>Rang</b>	<b>Site internet</b>	<b>Votes (en %)</b>
<b>1</b>	<b>pole-emploi.fr</b>	<b>28,1%</b>
<b>2</b>	<b>indeed.fr</b>	<b>6,9%</b>
<b>3</b>	<b>apec.fr</b>	<b>6,3%</b>
<b>4</b>	<b>cadreemploi.fr</b>	<b>4,2%</b>
<b>4</b>	<b>monster.fr</b>	<b>4,2%</b>
<b>6</b>	<b>viadeo.fr</b>	<b>3,5%</b>
<b>7</b>	<b>linkedin.com</b>	<b>3,4%</b>
<b>7</b>	<b>letudiant.fr</b>	<b>3,4%</b>
<b>9</b>	<b>jobetudiant.net</b>	<b>1,9%</b>
<b>10</b>	<b>jobrapido.fr</b>	<b>1,8%</b>
<b>10</b>	<b>keljob.com</b>	<b>1,8%</b>

*Base : 11 028 visiteurs réguliers de sites d'emploi-carières*

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>

## LE PRESIDENT DU CSA, OLIVIER SCHRAMECK, POUR LA FIN DE L'EGALITE DU TEMPS DE PAROLE A LA PRESIDENTIELLE

**Le HuffPost/AFP** | Par Maxime Bourdier Publication: 25/07/2013 19h06 CEST | Mis à jour: 25/07/2013 19h08 CEST

MÉDIAS - Cette règle qui agace les médias audiovisuels pourrait bientôt disparaître. Interrogé [mercredi 24 juillet sur France Inter](#) (voir la vidéo en haut de l'article à partir de 08'52") au sujet de la [stricte égalité du temps de parole pendant l'élection présidentielle](#), le président du CSA [Olivier Schrameck](#) s'est clairement prononcé pour son assouplissement.

La stricte égalité du temps de parole des candidats à la présidentielle est valable à partir du moment où les candidatures retenues par le Conseil constitutionnel sont rendues publiques, et ce jusqu'à la fin de l'élection. Les chaînes de télévision et les stations de radio sont alors tenues de comptabiliser les temps de paroles qu'elles accordent aux candidats dans toutes leurs émissions et de les communiquer au CSA, qui veille à ce qu'elles soient strictement exactes. En 2012, cela avait [duré du 20 mars au 6 mai](#).

### L'idée d'un assouplissement a déjà été évoquée

Olivier Schrameck a rappelé que l'idée d'un assouplissement n'était pas nouvelle, puisque le CSA avait [déjà proposé de revoir cette règle](#) sous la présidence de son prédécesseur, Michel Boyon. La "commission Jospin" sur la moralisation de la vie politique, dont il était membre, [l'avait également envisagé](#).

Si Olivier Schrameck a admis que le Conseil constitutionnel avait "montré quelques réticences", l'ancien conseiller d'Etat s'est dit prêt à s'engager le plus fortement possible pour que partout, et dans toutes les campagnes, l'équité se substitue à une stricte égalité":

"L'équité, c'est précisément la régulation dans le domaine politique, c'est à dire que l'on surveille la façon dont les différentes sensibilités, la force plus ou moins grande des campagnes, les alliances réelles et potentielles sont prises en compte dans la présentation des revendications politiques. (...) Il ne s'agit pas de trancher le temps en parts égales, il s'agit d'apprécier la pesanteur et la portée de la vie politique".

Cette annonce a cependant suscité la critique, notamment de la part de [Raquel Garrido](#), membre de la direction du Parti de Gauche. "Cet acte visant à maintenir l'hégémonie médiatique du Parti socialiste et de l'UMP est une très grave attaque contre les principes démocratiques", [écrit-elle sur son blog](#), estimant que "le principe d'égalité est la seule garantie pour les citoyens d'accéder à une information non-biaisée et ainsi exprimer leur opinion, par le suffrage, en toute liberté de conscience".

### Une revendication des médias audiovisuels

Début 2012, le débat sur un assouplissement de cette règle de stricte égalité était revenu au premier plan, certaines rédactions dénonçant notamment une "règle anti-journalistique", à l'image d'Hervé Bérout, directeur de la rédaction de BFM-TV, [qui déclarait à 20 Minutes](#):

"Jacques Cheminade ne représente rien dans la vie politique, il n'a pas de parti, pas de mandat, pas de passé, et il va squatter les antennes autant que Nicolas Sarkozy...! C'est une situation loufoque et aberrante".

"On entre dans un principe d'automatisme qui contredit les principes même du journalisme: réagir en fonction de l'intérêt de l'actualité", déplorait pour sa part Jacques Esnous, directeur de la rédaction d'RTL.

Le 6 février 2012, [comme le rapportait \*Le Monde\*](#), les dirigeants de neuf radios et télévisions (RTL, France Inter, France Bleu, France Info, France Culture, Europe 1, RMC, BFM Business et BFM TV) avaient même fait parvenir une lettre au président du Conseil constitutionnel Jean-Louis Debré pour lui faire part de "leurs plus vives préoccupations":

### **Le Président ne nommera plus les patrons de chaînes et radios publiques**

L'assouplissement de la stricte égalité du temps de parole n'était pas au programme du projet de loi présenté mercredi 24 juillet à l'Assemblée et prévoyant de rendre au CSA le pouvoir de désigner les patrons de chaînes et radios publiques. Mesure hautement emblématique accompagnée d'une réforme du mode de nomination au CSA, il a été débattu puis voté par une majorité de députés.

Deux textes ont été adoptés dans la foulée, dans la nuit, avant un examen par le Sénat à la rentrée: un relatif à l'indépendance de l'audiovisuel public et un autre abrogeant le dispositif de nomination des présidents des chaînes de télévision et radios publiques par le président de la République.

A gauche, le PS, les écologistes et les radicaux de gauche ont voté pour, le Front de Gauche ayant décidé de s'abstenir au vu d'"un premier acte symbolique important" mais "loin de la révolution annoncée".

A droite, l'UMP a voté contre "une petite loi", qui "détricote ce qu'avait fait la précédente majorité", maintient "une dépendance hypocrite", crée un conflit d'intérêts entre un CSA chargé de réguler l'audiovisuel public et privé mais aussi de nommer les présidents des sociétés publiques, et "qui n'aborde pas le financement".

L'UDI a finalement voté contre, critiquant des avancées trop limitées et un amendement PS donnant au CSA le pouvoir de mettre fin au mandat en cours des présidents des trois sociétés de l'audiovisuel public après la promulgation de la loi.

### **En finir avec "Radio Sarkozy" et "Télé Elysée"**

C'est la possibilité de révocation instaurée par cet amendement, signé notamment par Patrick Bloche (PS), qui a été le plus longuement et vivement débattue.

La droite y a vu un "bal des faux culs" pour "débarquer un certain nombre de présidents de chaînes" publiques, dans une allusion aux deux nommés par Nicolas Sarkozy, Rémy Pflimlin (France Télévisions) et Jean-Luc Hees (Radio France). "Faux procès", selon le gouvernement et la majorité, qui ont assuré que tel n'était pas l'objectif de la loi d'indépendance, ont invoqué

des motivations de cohérence juridique et insisté sur les conditions accompagnant cette possibilité.

Globalement, la ministre de la Culture Aurélie Filippetti, a vanté "une loi phare (...) d'indépendance, d'impartialité, de démocratie" revenant sur "le coup terrible porté par la loi funeste de 2009", après avoir affiché dans la presse sa [volonté d'en finir avec "Radio Sarkozy" et "Télé Elysée"](#).

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>

## CAUET SE DEFEND DE BIDONNER SES EMISSIONS SUR NRJ, APRES LES ACCUSATIONS DE QUE CHOISIR

Le HuffPost | Publication: 11/07/2013 10h20 CEST | Mis à jour: 11/07/2013 12h26 CEST



MÉDIAS - C'est un article de l'association de consommateurs [Que Choisir](#) qui a lancé la polémique. Daté du 8 juillet, l'article accuse Sébastien Cauet, l'animateur vedette de NRJ, de "bidonner" ses émissions.

"C'Cauet", programme diffusé entre 21 heure et minuit, fonctionne essentiellement sur la base des témoignages et interventions des auditeurs. Ces derniers viennent -entre autres- tester la fidélité de leur compagnon ou déballer sur leurs proches, des crêpages de chignons qui font le succès de l'émission.

Problème, affirme Que Choisir: ces témoignages seraient faux.

[L'association donne ainsi la parole à plusieurs auditeurs étant intervenus à l'antenne](#), comme "Camille" (prénom d'emprunt), dont Que Choisir raconte les différents rôles:

"Elle a été une fille indignée apprenant que son petit copain était prêt à la tromper; une cadette à bout de nerfs annonçant à son aînée qu'elle ne la supportait plus; ou encore une jeune femme découvrant que son ami allait la quitter pour sa meilleure copine! Le tout dans les conditions du direct et écouté par des centaines de milliers de personnes."

L'association dénonce aussi le fait que ces faux canulars seraient rémunérés 10 euros par intervention. Et avec ça, les auditeurs complices ne recevraient pas les cadeaux promis pour la participation à l'émission:

"En théorie, les auditeurs tirés au sort pour s'exprimer à l'antenne repartent avec des places de concert, des smartphones, une télévision, voire un voyage aux États-Unis. En l'occurrence, selon les acteurs bénévoles que nous avons interrogés, les cadeaux promis aux auditeurs qui font un sketch (pré-écrit ou non) ne sont pas toujours distribués, loin de là."

### La réponse cinglante de Cauet à Que Choisir



Des accusations balayées par Cauet, qui a répondu mercredi soir à l'article sur son [compte Facebook](#). Non, les interventions ne sont pas rémunérées car ce sont des fans qui appellent, et oui, l'animateur assume devoir prendre des libertés avec la réalité pour divertir ses auditeurs:

"Je ne fais pas une émission d'information mais de divertissement, aussi, lorsqu'un auditeur à quelques minutes du direct refuse "le râteau time" ou "le Marion test ton mec", je me dois d'assurer la séquence préférant divertir avec un auditeur complice et non un comédien, qui suivra une ligne directrice et non un scénario". (...)

Vous sous-entendez également que les "dotations" n'iraient pas aux gagnants des jeux, alors d'après vous où vont-elles? Peut-être revendues par mes soins le samedi soir sur eBay sous un faux profil? Ou sur les marchés à la fraîche le lendemain matin? Je suis encore au regret de vous annoncer que chaque gagnant de jeu s'est toujours vu attribuer sa dotation."

» [La réponse complète](#) de Cauet sur Facebook :



Pette réponse à UFC QUE CHOISIR ...

Cher QUE CHOISIR,

Ou plutôt cher monsieur Erwan Seznec, responsable d'un sympathique article pour lequel je prends quelques minutes pour répondre . Actuellement en vacances , je ne peux vous répondre directement car momentanément privé de micro mais mon clavier devrait suffire (ce qui tendrait à prouver au passage que je sais également écrire). Il m'est déjà arrivé dans ma longue vie d'animateur radio de répondre à des sujets et attaques ridicules mais celui là bat des records .. Je savais qu'être à la tête d'une émission numéro un attirait des jalouses mais je ne les imaginai pas à ce point.

Je suis presque flatté que vous ayez besoin de moi pour créer le "buzz", même si son effet ne sera qu'éphémère, il aura eu le mérite d'exister et de sortir "QUE CHOISIR" de la méchante caricature facile et réductrice du "magazine qui classe par ordre de prix les micro-ondes et autres nettoyeurs vapeur".

Pour répondre simplement , vous écrivez que les auditeurs perçoivent "10 euros par intervention " ! Imaginez vous sérieusement une émission de radio payer des auditeurs 10euros par intervention? Je serais un pingre doublé d'un mauvais gestionnaire d'entreprise : à raison de 15 auditeurs par soir cela représenterait 3000 euros par mois. Pardonnez-moi mais ce budget n'existe pas dans une émission de radio. Avec chaque jours des milliers de mails et sms , 1700 000 fans sur mon Facebook, 860 000 followers sur Twitter @cauetofficiel, une part de marché multipliée par 4 en 3 ans : croyez vous vraiment que j'ai besoin de ça ?

Et d'ailleurs de quoi parlons nous ? Je ne fais pas une émission d'information mais de divertissement , aussi lorsqu'un auditeur ,à quelques minutes du direct refuse "le râteau time " ou "le Marion test ton mec " , je me dois d'assurer la séquence préférant divertir avec un auditeur complice et non un comédien ,qui suivra une ligne directrice et non un scénario, et qui sera garant de la ligne éditoriale de l'émission et du respect des règles du CSA...et toujours non rémunéré .

Je suis au regret de vous apprendre que dès l'invention du canular radiophonique, ou autre caméra cachée: le complice occasionnel le fut aussi .

Vous sous-entendez également que les "dotations" n'iraient pas aux gagnants des jeux, alors d'après vous où vont-elles ? Peut être revendues par mes soins le samedi soir sur E-bay sous un faux profil? ou sur les marchés à la fraîche le lendemain matin ? Je suis encore au regret de vous annoncer que chaque gagnant de jeu s'est toujours vu attribuer sa dotation.

En revanche, je ne comprends pas ce que vient faire QUE CHOISIR dans la fabrication d'une émission de radio? Quel sera donc votre prochain sujet: les chanteuses qui chantent en play-back dans les émissions de télé ?

Enfin, je n'entrerai pas dans une théorie du complot, mais je trouve étonnant que votre "buzz", si bien renseigné et rempli d'arnaques, se passe à quelques jours d'un nouveau résultat d'audience pour les radios, et qui je le souhaite nous sera encore profitable comme à chaque vague , peut-être au détriment de certains de nos concurrents, détracteurs et informateurs secrets .

Je trouve également étonnant que lorsque vous avez cherché à appeler mon bureau pour avoir des explications, vous aviez confié que votre article était de toute façon "déjà écrit".

Je ne sais pas monsieur Seznec, si cette "affaire", vous rapprochera du prix Pulitzer, mais en revanche elle a presque eu le mérite de me divertir à mon tour, et puis ... sait on jamais ... peut être suis-je un faux CAUET .. à vérifier...mais toujours non rémunéré .

Je vous souhaite cher QUE CHOISIR et cher Erwan de bonnes vacances.

ps: j'ai adoré votre étude comparative des robots pâtisseries multifonctions du 18 avril 2012 qui m'ont fait opter pour un Magimix. Merci Que Choisir.

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>

## ÉLECTION DE MISS ITALIE : LA CEREMONIE N'EST PLUS RETRANSMISE A LA TELEVISION PUBLIQUE, LA TELE ITALIENNE REMISE EN QUESTION

**Le HuffPost** | Par Sandra Lorenzo Publication: 19/07/2013 12h18 CEST | Mis à jour:  
19/07/2013 12h22 CEST



, [Vatican](#), [Veline](#), [Actualités](#)

ITALIE - La décision de la RAI a créé une polémique sur la place des femmes à la télévision italienne. Tout a commencé au début du mois de juillet lorsque la télévision publique a annoncé son intention de ne pas diffuser la 74e élection de Miss Italie, [la faute à des audiences en constante baisse depuis quelques années](#). Le président de la RAI s'est expliqué sur ce choix, [ce programme est "dépassé", a-t-il argumenté](#).

Le 15 juillet alors que le sujet est brûlant, la présidente de la Chambre des députés, Laura Boldrini, qualifie la décision de la RAI de "choix moderne et civil". L'écologiste souligne qu'à la télévision italienne "seulement 2% des femmes s'expriment, parlent. Les autres sont muettes, quand elles ne sont pas déshabillées". Elle s'exprimait lors d'un colloque sur les violences contre les femmes.

### **"Des femmes silencieuses en bikini, cela n'a rien de scandaleux"**

Sa position fédère de nombreuses femmes parmi lesquelles, Lucetta Scaraffia, historienne et éditorialiste qui a publié une tribune dans l'Osservatore Romano, le journal du Vatican. Il faut "laisser tomber ce concours dans l'oubli qu'il mérite aujourd'hui" [écrit-elle selon l'agence Apic \(lien payant\)](#).

Ilaria Borletti, la sous-secrétaire d'État à la Culture s'est aussi ralliée de Laura Boldrini, "Ces 15 dernières années, l'image des femmes à la télévision s'est régulièrement dégradée, sans que soit proposé un modèle alternatif plus en phase avec l'extraordinaire évolution qu'ont connu les femmes italiennes dans le monde du travail et la société" [selon nouvellesnews.fr](#).

Certains élus ont sauté sur l'occasion pour défendre ce programme. Comme Gian Marco Centinaio, un élu de la Ligue du Nord (extrême-droite) qui n'a pas hésité à faire un rapprochement avec l'islam radical. "Les femmes ont le droit de montrer leur beauté. Des femmes silencieuses en bikini, cela n'a rien de scandaleux. Que préférerait [Laura Boldrini]? Miss Burqa?"

La créatrice du concours a bien essayé de défendre le programme qui rassemble "cinq mille jeunes femmes qui s'inscrivent et participent librement – ni nues, ni muettes – pour conquérir une visibilité qu'aucun autre programme ne leur offre de façon aussi sérieuse et propre". C'est ainsi que nous avons permis à de nombreuses jeunes femmes de travailler aujourd'hui à la Rai, dans la mode ou la publicité" [comme le rapporte nouvellesnews.fr](#). Mais le débat a pris une tout autre dimension.

L'exposition du corps des femmes à la télévision italienne est un problème qui agite la société depuis quelques années. [En 2009, le documentaire "le corps des femmes" de Lorella Zanardo](#) (vidéo en VO avec sous-titres en anglais) a fait beaucoup de bruit. La jeune femme a visionné 400 heures de télévision. Au programme, des femmes presque nues qu'on tamponne sur les fesses en direct comme sur un jambon ou d'autres parquées dans des cubes en verre à sourire sans ouvrir la bouche [comme le rapporte Slate.fr](#).

Des scènes de télévision ordinaires pour les téléspectateurs italiens mais qui aux yeux de Laura Boldrini ne sont rien d'autre qu'une "anomalie". "Ailleurs en Europe, poursuit-elle, ce n'est pas une habitude d'utiliser des femmes à moitié nues pour vendre des yaourts, des téléviseurs, des sacs."

Ces potiches sexy qui ne peuvent pas espérer grand chose de plus que de se marier avec un footballeur et ainsi arrêter leur activité de gogo-danseuses en direct [sont appelées les Velines](#). Si elles sont toujours très populaires, [la grogne commence à monter, blogs et groupes Facebook contre elles se multiplient](#). Symbole de l'ère de Berlusconi, elles lui ont survécu jusqu'alors, mais pour combien de temps encore?

En France, la cérémonie annuelle des Miss a de beaux jours devant elle. TF1 a réalisé un carton d'audience en décembre dernier, la cérémonie a attiré plus de 8,1 millions de téléspectateurs de moyenne, soit 40% de part de marché...

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>

## AUDREY REMPORTE LE CONCOURS DU PLUS "GRAND PATISSIER" DE FRANCE 2 APRES LA POLEMIQUE SUR DES PROPOS SEXISTES

**Le HuffPost** | Par Daisy Lorenzi Publication: 24/07/2013 09h41 CEST | Mis à jour: 24/07/2013 09h57 CEST



, [Émissions](#), [Émissions De Télévision](#), [Actualités](#)

TÉLÉVISION - Le plus grand pâtissier est officiellement... une pâtissière! C'est [Audrey](#), la seule femme finaliste (face à deux hommes) qui a décroché la victoire, dans l'émission "Qui sera le prochain grand pâtissier?" de France 2. L'émission, diffusée depuis le 2 juillet, s'achevait mardi 23 juillet et a été suivie par 2,8 millions de téléspectateurs.

Plusieurs pâtissiers chevronnés -certains travaillent déjà pour de grands noms de la pâtisserie ou pour des restaurants gastronomiques- s'affrontaient sur toute une série d'épreuves, à la manière de l'émission à succès *Masterchef*. Pour la finale, il était demandé aux trois candidats d'ouvrir une pâtisserie éphémère, de revisiter la classique tarte tropézienne, de réaliser une pièce de décoration en chocolat et enfin de confectionner un buffet sur une péniche.

C'est donc, Audrey, 28 ans, pâtissière professionnelle et formatrice à Lausanne, en Suisse, qui s'est distinguée après trois semaines d'émission. Elle remporte une formation auprès de plusieurs grands pâtissiers dans le monde (Barcelone, Las Vegas, Tokyo) et l'édition de son livre de recette de cuisine.

### "Dans cette crème chantilly, j'ai senti une touche féminine"

Mais cette victoire féminine ne suffira sûrement pas faire oublier la polémique sur le "florilège incroyable de propos sexistes" tenus pendant l'émission. C'est un collectif de 40 associations féministes qui a crié son ras-le-bol, après une semaine de programmation. Le 11 juillet, "Féministes en mouvement" a diffusé une [lettre ouverte](#) adressée à Rémy Pflimlin, le patron de France Télévision, pour demander à ce que cesse la diffusion de stéréotypes et propos sexistes.

"Dans cette crème chantilly, j'ai senti une touche féminine" et autres débats sur la décoration des gâteaux ont été des propos de trop tenus par le jury très masculin -Christophe Michalak, Christophe Adam, Pierre Marcolini et Philippe Urraca-, estime le collectif:

"À l'heure où France Télévisions s'engage pour l'égalité femmes-hommes dans ses programmes, il est curieux -pour ne pas dire fatigant, énervant, révoltant- d'entendre, en prime time, des phrases d'une bêtise aussi crasse que "les petites filles aiment les coccinelles et les petits garçons les dinosaures, les trucs bruts de décoffrage" ou encore que les femmes auraient des compétences particulières pour réaliser des gâteaux. Ce genre d'inepties fige dans le marbre les stéréotypes et les préjugés, qui sont à la racine des inégalités."

La lettre ouverte a été adressée en copie à Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et Najat Vallaud-Belkacem, ministre du Droits des femmes. Le collectif s'insurge que cette émission, qui n'est pas diffusée en direct, laisse passer de tels propos:

"Ces émissions sont pourtant montées : les propos les plus vulgaires ou posant des problèmes éthiques sont supprimés. Imaginez-vous par exemple un seul instant que vous auriez gardé à l'écran des propos expliquant : "les petits asiatiques aiment les chapeaux pointus et les petits africains les tam-tams" ? Non. La télé-réalité ne peut être une excuse pour tolérer le racisme, l'homophobie ou la lesbophobie. Elle ne peut donc pas tolérer le sexisme."

En annonçant le nom du vainqueur, la présentatrice de l'émission, Virginie Guilhaume, a en tout cas une dernière fois fait grogner plusieurs internautes, en refusant de féminiser le terme et en déclarant Audrey, comme "le grand pâtissier" 2013.

Source : <http://www.huffingtonpost.fr>